

se réjouit d'engager pour son MATAS secondaire à Vevey

un intervenant socioéducatif à 80%

(pour des raisons de parité, priorité sera donnée à une candidature masculine)

Le Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire (éducateur-trice social-e et enseignant-e). Cette mesure allie la prise en charge scolaire et éducative de dix élèves, filles et garçons, scolarisés dans le secondaire, en risque de rupture scolaire.

La mission principale de la mesure consiste à développer des interventions visant à soulager l'élève en souffrance et son environnement scolaire, proposer une analyse de la situation et des pistes d'actions en vue d'une reprise de scolarité dans les meilleures conditions possibles et ainsi éviter un décrochage scolaire.

Votre fonction :

- Réalisation d'une analyse causale socio-éducative de ce qui entrave la situation de l'élève et proposition des pistes d'actions visant à y répondre ;
- Encadrement d'un groupe d'élèves de 12 à 16 ans en journée, sur l'horaire scolaire et le repas de midi ;
- Développement et animation d'activités éducatives visant à développer les compétences sociales, émotionnelles et scolaires des élèves ;
- Développement d'activités permettant aux élèves de construire ou étayer leur projet de vie, ainsi que leur projet professionnel ;
- Accompagnement et soutien des enseignants et des parents dans leur mission d'accompagnement de l'adolescent ;
- Animations d'entretiens individuels, de famille et de réseaux professionnels.

Votre profil :

- Etre titulaire d'un diplôme HES ou ES d'éducateur-trice social-e, de maître socio professionnel ou travailleur social, ou jugé équivalent.
- Coursus fournis en formations continues notamment dans le travail avec les familles et les troubles instrumentaux.
- Avoir de l'expérience dans le travail éducatif auprès d'adolescents confrontés à des difficultés familiales et entravés dans leur développement.
- Disposer d'une bonne connaissance du système scolaire vaudois.
- Permis de conduire indispensable.

En cas d'engagement, la remise des documents suivants sera exigée :

- Casiers judiciaires normal et spécial originaux et récents (maximum 3 mois).

Taux d'activité : 80% : Horaires annualisés principalement sur les semaines scolaires.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Durée : Indéterminée

Délai de candidature : Jusqu'à ce que le poste soit repourvu

Votre postulation est à nous faire parvenir par le biais de notre site internet

www.les-aielles.ch

en complétant le formulaire en ligne à la rubrique **"Participer à notre mission - Postuler en ligne"**.

Seules les candidatures reçues par le biais du formulaire en ligne et correspondant au profil seront étudiées.

Vevey, le 17 septembre 2021